

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## **SEANCE DU 08 AVRIL 2022**

Etaient Présents : Mmes GIRARDOT, BERTHELOT-GROSJEAN, Mrs RUARD, GILOT, TISSERANDOT, DRANCOURT, BARTHELET,

Etaient Absentes-Excusées : Mmes ROBLIN donne procuration à Mr RUARD, LAPOSTOLLE donne procuration à Mme GIRARDOT,

Etaient Absents : Mme VEYRE, Mr MELINE.

Secrétaire : Mr GILOT.

### SICECO : ISOLATION DES COMBLES PERDUS

Adhésion au groupement de commandes pour l'isolation des combles perdus.

Après le transfert de la compétence en énergie partagée, il s'agit d'adhérer au groupement de commandes pour l'isolation des combles perdus.

Le projet est de profiter éventuellement de ce groupement pour isoler la salle communale.

La délibération n'est pas engageante.

Le Conseil Municipal,

- Accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'isolation des combles perdus, annexé à la présente délibération ;
- Autorise l'adhésion de la collectivité en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'isolation des combles perdus ;
- Autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement ;
- Autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, issus du groupement de commandes pour le compte de la Commune de SAINT-SAUVEUR. Et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget ;
- S'engage à inscrire dans son budget le montant des travaux passés dans le cadre du groupement et de s'acquitter des factures correspondantes. Un devis sera transmis à la Collectivité pour validation en amont de l'exécution des travaux. Tout écart de coût en cours d'exécution des travaux fera l'objet d'une validation financière de la part des membres.
- Sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour cette opération.
- Autorise le Maire à signer les demandes de subventions, les pièces administratives et comptables correspondantes, ainsi que toute pièce utile à l'exécution de la présente délibération.

Votes : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.

## **PRÊT TRAVAUX SALLE COMMUNALE**

### Proposition Caisse d'Epargne

2 possibilités sont proposées :

- Une offre portant sur un avenant à la ligne de trésorerie actuelle avec une hausse de celle-ci de 60 000€, afin de la passer à hauteur de 120 000€ jusqu'au 22/12/2022 (ce contrat est renouvelable tous les ans en fonction des besoins). Cette offre est valable 30 jours.

Votes : 8 voix Pour, 0 voix Contre et 1 Abstention.

- Une offre portant sur un Crédit Relais de 210 000€ sur 2, 3 et 4 ans (cette offre est spécifique pour le préfinancement de subventions ou FCTVA et il faut justifier des accords de subventions notifiés pour l'éventuelle mise en place de ce dernier). Cette offre est valable en fin de mois calendaire.

Votes : 8 voix Pour, 0 voix Contre et 1 Abstention pour une durée de 3 ans.

## **AMENAGEMENT D'UN ACCES PMR (Personne à Mobilité Réduite) A LA MAIRIE**

Nouvelle proposition de devis de Mr Sébastien MEURIOT.

Ajout d'une bordure cote extérieur.

Nouveau montant de 1 700€ subventionné à 60% par le Conseil Départemental.

Votes : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.

## **DEVIS ONF : TRAVAUX EN FORÊT COMMUNALE 2022**

Entretien des accotements : montant de 523,25€ HT

Travaux sur l'îlot d'avenir : 8 196,60€ HT

Montant de la subvention Régionale : 80%

Reste à charge pour la Commune : 1 639,32€ HT

Travaux de régénération et de plantation : 15 209,02€ HT

Montant de la subvention Départementale : 40%

Reste à charge pour la Commune : 9 125,41€ HT

Autres travaux sylvicoles : 543,48€ HT

Total des travaux forestiers : 11 831,46€ HT

Votes : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.

## **INFORMATION : Grille d'attribution des subventions aux Associations**

Le Maire présente une grille d'attribution des subventions en fonction de différents critères. Cette grille est utilisée par une autre Commune du Canton et permet une approche plus neutre de l'attribution.

Cette grille a été adaptée en séance et sera proposée aux conseillers lors de la prochaine réunion.

.../...

## **INFORMATION : Dotations 2022**

Evolution de le DSR (Dotation de Solidarité Rurale)

(en valeurs arrondies)

2020 : 16 000€

2021 : 11 000€

2022 : 6 400€

## **QUESTIONS DIVERSES**

Eclairage public :

Le Maire interpelle les Conseillers sur la question de l'éclairage public afin de réduire la consommation électrique du village dans une période où les coûts du kilowatt pourraient augmenter de 20% au cours de l'année.

Des expériences menées par d'autres Communes sont citées, comme l'extinction de l'éclairage public de Mai à Août, période où l'ensoleillement est le plus important.

Cette question est en réflexion et Daniel RUARD présentera un détail des dépenses par poste de consommation.

Séance levée à 20h40.